

ENQUÊTE « MÉDICAMENTS À L'HÔPITAL : POURQUOI ET COMBIEN ON JETTE ? »

JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024

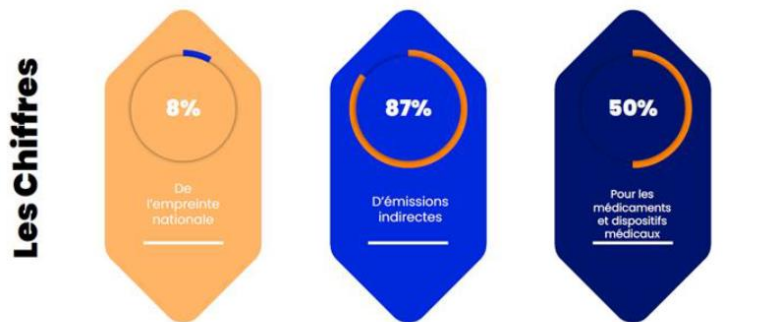


CONTEXTE

- Rapport du Shift Project (avril 2023) :

Résultats 2023

Empreinte carbone du secteur de la santé estimée à **49 MtCO₂eq**



Rapport du Shift Project d'avril 2023 : Décarboner la santé pour soigner durablement

- Feuille de route « Planification écologique du système de santé » (décembre 2023) :

- Rôle majeur du système de santé :
 - dans la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre
 - dans la maîtrise de son impact en matière de biodiversité, d'épuisement des ressources naturelles et d'accès à l'eau douce, ou encore de dégradation et de pollutions des milieux naturels



CONTEXTE

- **Mener des actions sur les médicaments est indispensable d'un point de vue :**
 - Environnemental :
 - Médicaments = part majeure des émissions de gaz à effet de serre d'un hôpital
 - Pollution des milieux par les substances actives et leurs métabolites → conséquences sur la santé humaine, animale et des écosystèmes
 - Sociétal : le « gaspillage » n'est plus toléré par les soignants
 - Economique :
 - Surconsommation de médicaments, mésusage, iatrogénie, déchets issus des médicaments → coût important pour la société

OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE



- Enquête « Médicaments à l'hôpital : pourquoi et combien on jette ? »
 - Action collective menée par le C2DS (Comité pour le développement durable en santé) et par le RESOMEDIT (réseau des OMEDIT)



- Objectifs :
 - Evaluer quantitativement et qualitativement les déchets issus des médicaments (DIMED) éliminés
 - Identifier les motifs d'élimination de ces DIMED
 - Estimer l'impact économique et l'empreinte carbone associés aux DIMED éliminés
 - Proposer des actions d'amélioration pour réduire les DIMED

DÉCHETS ISSUS DES MÉDICAMENTS



- **Déchets issus des médicaments (DIMED)**

- Selon le guide pratique [« Bonne gestion des déchets produits par les établissements de santé et médico-sociaux »](#), les DIMED désignent :

- les matières premières à usage pharmaceutique utilisées pour la fabrication de médicaments et les préparations ;
- les médicaments devenus impropres à l'usage initial auquel ils sont destinés (périmés, altérés, incomplets, partiellement utilisés, non administrés, non utilisés), générés par l'établissement, rapportés par les particuliers à la pharmacie à usage intérieur (PUI) ou rapportés par les patients lors d'une consultation ou d'une hospitalisation ;
- les matériels et dispositifs médicaux à usage unique ayant servi à la préparation avant administration et/ou à l'administration de médicaments (compresses, seringues, aiguilles, poches de solutés, perfuseurs, cathéter périphérique, cathéter central, etc.) ou intégrant des substances actives ;
- les conditionnements primaires vidés contaminés par des résidus de médicaments (flacons vides, ampoules vides, etc.).

DÉCHETS ISSUS DES MÉDICAMENTS



- Déchets issus des médicaments (DIMED)

- DIMED ciblés par l'enquête :

- Toutes les formes galéniques (PO, injectable par exemple stylo à insuline, dispositifs transdermiques, crèmes, voie inhalée : inhalateurs, flacon d'anesthésiques inhalés...)
- Conditionnement entier ou partiel (blister entamé, flacon multidoses...)
- Injectable préparé à l'avance mais non utilisé (sans aiguille)
- Médicaments identifiables en totalité, partiellement, ou non identifiables
- Médicaments de la PDA (préparation des doses à administrer)
- Médicaments dérivés du sang
- Anticancéreux PO dans leur emballage primaire ou re/sur conditionnés
- Quel que soit le lieu de stockage (température ambiante, entre +2°C et + 8°C...)
- Médicaments au livret/hors livret/traitement personnel/échantillons laboratoires lors des appels d'offres

DÉCHETS ISSUS DES MÉDICAMENTS



- Déchets issus des médicaments (DIMED)

- Sont exclus de l'enquête :

- Essais cliniques
- Matières premières à usage pharmaceutique
- Préparations hospitalières et magistrales
- UPC : cytotoxiques/cytostatiques injectables
- Médicaments radiopharmaceutiques
- Stupéfiants
- Bouteilles gaz médicaux
- Médicaments en quarantaine suite à retrait de lot ou autre
- Notices de médicaments, emballages secondaires, emballages primaires vides
- Matériels et dispositifs médicaux à usage unique ayant servi à la préparation avant administration et/ou à l'administration de médicaments ou intégrant des substances actives



MÉTHODOLOGIE



- **Réalisation de l'enquête :**
 - Cible : établissements sanitaires et/ou médico-sociaux avec une PUI
 - Période de recueil des DIMED : **1 semaine (du lundi au dimanche)** entre le 27/11/0024 et le 09/02/2025
 - Chaque établissement choisit librement sa période de recueil
 - Fichier de recueil à renseigner (fichier Excel) fourni par le RESOMEDIT/C2DS
 - Transmission du fichier de recueil renseigné à son OMEDIT régional **avant le 15 février 2025** : omedit.pdl@chu-nantes.fr

MÉTHODOLOGIE

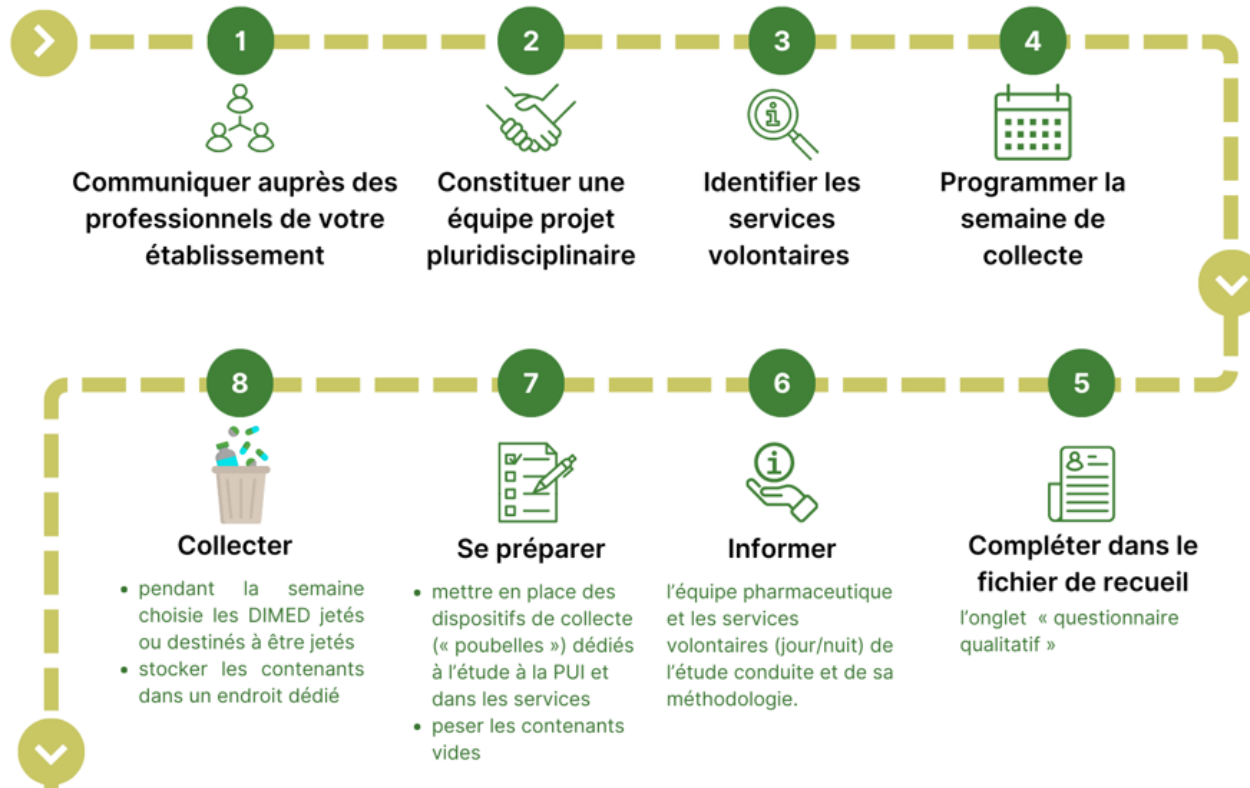


- **Réalisation de l'enquête :**
 - Cible : établissements sanitaires et/ou médico-sociaux avec une PUI
 - Période de recueil des DIMED : **1 semaine (du lundi au dimanche)** entre le 27/11/0024 et le 09/02/2025
 - Chaque établissement choisit librement sa période de recueil
 - Fichier de recueil à renseigner (fichier Excel) fourni par le RESOMEDIT/C2DS
 - Transmission du fichier de recueil renseigné à son OMEDIT régional **avant le 15 février 2025** : omedit.pdl@chu-nantes.fr

MÉTHODOLOGIE



- Déroulé de l'enquête :
 - En amont de la période de recueil



MÉTHODOLOGIE



- **Déroulé de l'enquête :**

- **Pendant la période de recueil**

- Collecter pendant la semaine choisie les DIMED jetés ou destinés à être jetés
 - PUI : pour les retours de service, ne comptabiliser que les DIMED et non les médicaments destinés à être remis en stock
 - IMPORTANT : la fréquence de la collecte est propre à chaque organisation
- Stocker dans un endroit dédié, les DIMED collectés durant la période d'étude



MÉTHODOLOGIE



- **Déroulé de l'enquête :**

- **Pendant la période de recueil**

- Compléter l'onglet « Audit » du fichier de recueil
 - Sélectionner le libellé correspondant au DIMED ou « NON IDENTIFIABLE »
 - Sélectionner l'origine du DIMED : PUI, US, plateau médico-technique, ESMS
 - Renseigner la quantité en UCD
 - Sélectionner les motifs d'élimination (motif principal et motif détaillé) :
 - Périmé : date de péremption dépassée ou date limite d'utilisation après ouverture dépassée
 - Altéré : partiellement identifiable, intégrité de l'emballage primaire, non-respect des conditions de conservation
 - Incomplet : médicament utilisé partiellement, tel que conditionnement multidoses
 - Non administrés : injectables préparés à l'avance, DIMED issus de la PDA (DJIN, DHIN)
 - MNU (médicaments non utilisés) : traitement personnel, retours des patients
 - Non remise en stock PUI des retours des services

10



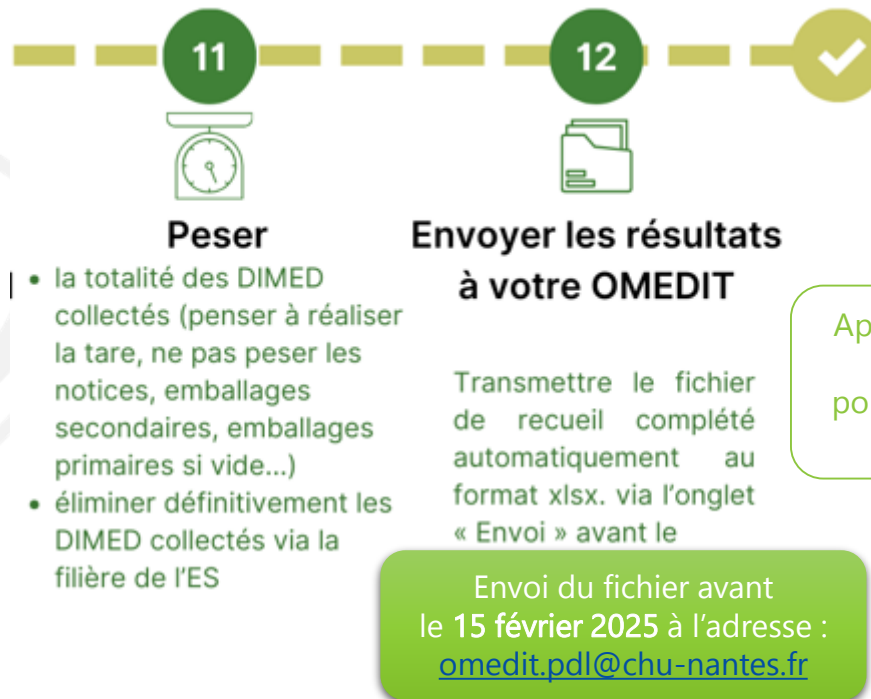
**Évaluer dans le
fichier de recueil**

l'onglet « audit » du
fichier de recueil

MÉTHODOLOGIE



- Déroulé de l'enquête :
 - Après la période de recueil



OUTILS À DISPOSITION



- Méthodologie :
 - Méthodologie
 - Fichier de recueil

<https://www.omedit-paysdelaloire.fr/enquete-medicaments-a-lhopital-pourquoi-et-combien-on-jette/>

• Outils de communication :

MÉDICAMENTS À L'HÔPITAL, POURQUOI ET COMBIEN ON JETTE ?

Dans une démarche de « santé durable » (économiquement viable, socialement équitable, écologiquement soutenable, promesse de santé et de bien-être), notre établissement s'engage dans l'action nationale d'audit pour mesurer et caractériser pendant 7 jours les déchets issus des médicaments (DIMED).

Pourquoi ?

- évaluer quantitativement et qualitativement les déchets issus des médicaments (DIMED) éliminés
- identifier les motifs d'élimination de ces DIMED
- estimer l'impact économique et l'empreinte carbone associés aux DIMED éliminés
- proposer des actions d'amélioration pour réduire les DIMED

Qui ?

À l'interface des processus cliniques, médico-techniques et logistiques, le circuit des DIMED à l'hôpital est l'enjeu de tous.

Services volontaires : PUI

Participez à cette action collective !

Quand ?

Période de recueil des DIMED : une semaine (du lundi au dimanche) entre le 27 novembre 2024 et le 9 février 2025.

Comment ?

Retrouvez la méthodologie détaillée ici :

Résomed t C2p5 [Insérer votre logo ici](#)

MÉDICAMENTS À L'HÔPITAL, POURQUOI ET COMBIEN ON JETTE ?

Dans une démarche de « santé durable » (économiquement viable, socialement équitable, écologiquement soutenable, promesse de santé et de bien-être), notre établissement s'engage dans l'action nationale d'audit pour mesurer et caractériser pendant 7 jours les déchets issus des médicaments (DIMED).

1. Communiquer auprès des professionnels de votre établissement
2. Constituer une équipe projet pluridisciplinaire
3. Identifier les services volontaires
4. Programmer la semaine de collecte
5. Compléter dans le fichier de recueil
6. Informer
7. Se préparer
8. Collecter
9. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène
10. Évaluer dans le fichier de recueil
11. Peser
12. Envoyer les résultats à votre OMEDIT

À l'interface des processus cliniques, médico-techniques et logistiques, le circuit des DIMED à l'hôpital est l'enjeu de tous. Participez à cette action collective !

Résomed t C2p5 [Insérer votre logo ici](#)

MÉDICAMENTS À L'HÔPITAL, POURQUOI ET COMBIEN ON JETTE ?

Dans une démarche de « santé durable » (économiquement viable, socialement équitable, écologiquement soutenable, promesse de santé et de bien-être), notre établissement s'engage dans l'action nationale d'audit pour mesurer et caractériser pendant 7 jours les déchets issus des médicaments (DIMED).

À la PUI

- 01 Informer sur la méthodologie (Équipe pharmaceutique)
- 02 Se préparer (Mettre en place des dispositifs de collecte, évaluer les besoins, former le personnel, prévoir les consommables)
- 03 Collecter (Préparer la semaine de collecte des DIMED, peser et classer les déchets, remplir le fichier de recueil)
- 04 Évaluer (Se préparer, peser, classer, remplir le fichier de recueil)
- 05 Envoyer les résultats à votre OMEDIT (Transmettre le fichier de recueil complété, accompagner le personnel, assurer le suivi)

À l'interface des processus cliniques, médico-techniques et logistiques, le circuit des DIMED à l'hôpital est l'enjeu de tous. Participez à cette action collective !

Résomed t C2p5 [Insérer votre logo ici](#)

MÉDICAMENTS À L'HÔPITAL, POURQUOI ET COMBIEN ON JETTE ?

Dans une démarche de « santé durable » (économiquement viable, socialement équitable, écologiquement soutenable, promesse de santé et de bien-être), notre établissement s'engage dans l'action nationale d'audit pour mesurer et caractériser pendant 7 jours les déchets issus des médicaments (DIMED).

Dans les services volontaires

- 01 Informer (Mettre en place des dispositifs de collecte, évaluer les besoins, former le personnel, prévoir les consommables)
- 02 Se préparer (Préparer la semaine de collecte des DIMED, peser et classer les déchets, remplir le fichier de recueil)
- 03 Collecter (Préparer la semaine de collecte des DIMED, peser et classer les déchets, remplir le fichier de recueil)

À l'interface des processus cliniques, médico-techniques et logistiques, le circuit des DIMED à l'hôpital est l'enjeu de tous. Participez à cette action collective !

Résomed t C2p5 [Insérer votre logo ici](#)



MERCI DE VOTRE ATTENTION

 omedit.pdl@chu-nantes.fr

 www.omedit-paysdelaloire.fr

 [OMEDIT Pays de la Loire](#)